

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici le vote des députés du Nord dans le scrutin sur la prise en considération de l'amendement présenté par M. Orès au budget des recettes.

Ont voté pour : MM. Georges Brame, Debuchy, Plichon, Des Rotours, Telliez-Béthune.

N'ont pas pris part au vote : MM. Bertrand-Milcent, baron de Lagrange. En congé : M. Joos.

Les autres députés ont voté contre.

Dans le scrutin sur le projet de loi portant fixation du budget des recettes pour l'exercice 1879, tous les députés du Nord ont voté pour, à l'exception de MM. Louis Legendre et de Marécère.

Dans la séance du 28 novembre dernier, un projet de surtaxe à l'octroi de Tourcoing a été déposé à la Chambre des Députés.

Ce projet porte qu'à partir du 1er janvier 1879, jusqu'au 31 décembre 1883, il sera perçu à l'octroi 6 francs sur les vins en cercles et en bouteilles, 5 francs par hectolitre d'alcool contenu dans les eaux-de-vie, esprits, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie, et par hectolitre d'absinthe.

C'est aujourd'hui que va avoir lieu à la Chambre des députés, la discussion du rapport du 9e bureau sur l'élégance de M. Bertrand-Milcent, dans la 2e circonscription de l'arrondissement de Cambrai.

La discussion du rapport de M. Alfred Girard, dans la 2e circonscription de Valenciennes, aura lieu dans la même séance.

La validation de ces deux députés de la gauche est naturellement assurée.

On lit dans l'Officiel d'aujourd'hui : « Par arrêté du ministre de l'instruction publique, en date du 3 décembre 1878, la chaire d'anatomie pathologique et d'histoire de la faculté de médecine et de pharmacie de Lille a été déclarée vacante. »

Un délai de vingt jours, à dater de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres. »

Par décret du 3 décembre, est nommé :

Juge suppléant au Tribunal de première instance d'Avesnes. M. Legendre (Léon-Octave-Albéric-Élie-Camille), avocat, docteur en droit, attaché de 2e classe au parquet de la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Lespagnol, qui a été nommé substitut du procureur de la République.

Une dépêche de Bergues annonce une amélioration sensible dans l'état de M. Joos, député, atteint d'une bronchite aiguë, et qui donnait depuis quelques jours d'assez grandes inquiétudes, comme nous l'avons dit.

M. Joos avait reçu dimanche soir les derniers sacrements.

Le Comice agricole, dans sa réunion d'hier, a procédé au renouvellement de son bureau. La réunion se composait de près de cent membres. Ont été élus : MM. Baucarne-Leroux, président; Ter vice-président, M. Ch. Hellen; 2e, M. V. Pucelle; secrétaire-général, M. de Norguet; adjoint, M. L. Desrousseaux; bibliothécaire-archiviste, M. H. Butin; adjoint, M. D. Nicolle; trésorier, M. Tripier.

Le ministre des Beaux-Arts procède en ce moment à la répartition, entre

Feuilleton du Journal de Roubaix
du 6 Décembre 1878.

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET
XIV
LA CARRIÈRE.

Et, portant la bouteille à ses lèvres, elle but un tel coup qu'elle semblait vouloir la vider d'un trait. Toutefois, elle se contenta de faire effort et, la serrant à son tour, elle dit d'un ton déjà fort radouci :

— Tu as du bon, Jérôme, et, si tu voulais prendre un peu souci de tes affaires... Tu n'as pas fait de mauvaise besogne avec le bourgeois; seulement, il paraît que c'est chancieux, puisque nous voilà obligés de nous cacher dans ce nid de hiboux... Ah çà ! que s'est-il donc passé, la nuit que tu es sorti avec le gros monsieur ? Tu n'aimas pas à en parler, mais tu peux bien me dire à moi...

— Suffit, Marion, répliqua l'Hercule qui devint sombre tout à coup et détacha la chose, et tu n'as pas besoin d'en savoir davantage... Où est l'enfant ?

C'était Zozo le Disloqué que Jérôme désignait ainsi.

— Il faut manger le cheval... Mais, décidément, tu ne veux pas m'aider...

les musées de province, des tableaux achetés au Salon ou à l'Exposition, qui ne sont pas destinés au Luxembourg. Il vient d'envoyer au Musée de Cambrai un tableau de M. Guillon : *Après la tempête*.

Le Musée de Lille, ainsi que nous l'avons annoncé, recevra probablement, le *Fils du Cheik*, de Clairin, et une *Marino*, de Mme Elodie La Villette.

Un Lillois, M. Victor Herpin, ancien élève du Conservatoire de Lille, vient d'être nommé sous-chef de la Société des concerts du Châtelet, après un brillant concours entre un certain nombre de chefs-d'orchestre de Paris.

La chronique des fêtes.

Une soirée récréative aura lieu lundi prochain, à six heures, dans une des salles du Patronage Saint-Eloi, rue du Pile. Nous publierons, demain, le programme de cette soirée.

Le même jour, à cinq heures et demi du soir, la *Fanfane Delattre* offrira à ses membres honoraires, une soirée intime qui sera donnée chez Mme veuve Authier-Delattre, rue du Tourcoing.

Une cabotière de l'Espeule, Mme D... vient de se mettre dans une fâcheuse situation. Au lieu de déposer entre les mains du commissaire de son quartier une pièce de 20 fr., faussée qui lui avait été donnée en paiement, cette femme l'a remise à un jeune garçon qu'elle a envoyé faire des achats chez un épicer de la rue des Arts. L'épicer ne s'est pas laissé prendre à cet expédient; il a retenu le commissionnaire pendant que sa femme allait chercher un agent de police. Mme D... a été l'objet d'un procès-verbal pour émission de fausse monnaie. Elle ne pourra arguer de son ignorance, devant le tribunal, car elle avait promis 5 fr. de récompense au gamin, s'il parvenait à changer la pièce faussée.

Au grand désespoir des personnes qui l'habitent, une maison de la rue Blanchemaille a été visitée hier par une jeune fille nommée C... qui a fait main basse sur tous les objets qu'elle a trouvés à sa convenance. Manteaux, robes, jupons, argent, rien n'a été épargné. La police est à la recherche de Mlle C... que l'on suppose avoir franchi la frontière.

Huit prévenus, arrêtés hier et avant-hier, ont été dirigés sur Lille, ce matin, pour être mis à la disposition du Parquet.

Il y a environ six mois, le tribunal correctionnel de Lille, prononçant contre Sylvie Belin, une condamnation à l'emprisonnement, à l'expiration de laquelle elle fut reconduite en Belgique, sa patrie. Mais le jour même de son expulsion, Sylvie rentrait à Roubaix. Elle a été découverte, hier, en son domicile, rue de Soubise, et conduite au dépôt de sûreté.

A été aussi mis sous les verrous un ouvrier déboureur, Adolphe G... Cet homme s'est enivré et a grossièrement et publiquement insulté un agent de la force publique.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : L'inspecteur des denrées alimentaires a procédé, hier matin, à une visite générale, laquelle a donné les meilleurs résultats.

Le jeune L. G., fileur, accusé d'outrage aux mœurs, a été appelé ce matin au bureau de police, pour donner des explications à ce propos. Par suite

— Tais-toi, que je te dis ! Tu le surs peut-être un jour... Je voudrais donner la leçon à l'enfant, et il ne revient pas... Je gage qu'il sera endormi quelque part ! Quel propre à rien !... Du diable si je ne regrette pas les dix écus payés aux Bohémiens qui nous le vendirent quand il était encore tout petit !

— Chat ! chat, Jérôme; nous n'en pourrions rien tirer s'il n'a la certitude qu'il n'est pas notre fils, et je l'approuve d'avoir congédié ce maudit père qui lui montait la tête... Mais, voici Zozo qui rentre, et tu vas pouvoir le faire travailler.

En effet, on entendit un sifflement monotone, en même temps que le piétinement du vieux cheval, dans le sentier rocailleux qui conduisait à la carrière. Marion retourna à sa besogne, et bientôt Zozo parut, traînant par une corde la bête pousève. A la vue de Jérôme, il cessa de siffler et prit un air sournois, comme un écudier qui se trouve tout à coup face à face avec un maître détesté. Il lâcha la longe, et le cheval alla de lui-même reprendre possession de sa litière en feuilles sèches au fond de la grotte. Zozo ne dit rien à personne et s'assit.

On ne le laissa pas longtemps en paix.

— Ici petit drolé ! dit l'Hercule de sa voix avinée; voyons la leçon... Je n'entends pas te nourrir à ne rien faire.

— Je ne veux pas, répliqua Zozo avec un mélange de crainte et d'audace; j'ai mieux ne pas manger du tout... du tout... Je suis fatigué.

— Tais-toi, que je te dis ! Tu le surs peut-être un jour... Je voudrais donner la leçon à l'enfant, et il ne revient pas... Je gage qu'il sera endormi quelque part ! Quel propre à rien !... Du diable si je ne regrette pas les dix écus payés aux Bohémiens qui nous le vendirent quand il était encore tout petit !

— Chat ! chat, Jérôme; nous n'en pourrions rien tirer s'il n'a la certitude qu'il n'est pas notre fils, et je l'approuve d'avoir congédié ce maudit père qui lui montait la tête... Mais, voici Zozo qui rentre, et tu vas pouvoir le faire travailler.

En effet, on entendit un sifflement monotone, en même temps que le piétinement du vieux cheval, dans le sentier rocailleux qui conduisait à la carrière. Marion retourna à sa besogne, et bientôt Zozo parut, traînant par une corde la bête pousève. A la vue de Jérôme, il cessa de siffler et prit un air sournois, comme un écudier qui se trouve tout à coup face à face avec un maître détesté. Il lâcha la longe, et le cheval alla de lui-même reprendre possession de sa litière en feuilles sèches au fond de la grotte. Zozo ne dit rien à personne et s'assit.

On ne le laissa pas longtemps en paix.

— Ici petit drolé ! dit l'Hercule de sa voix avinée; voyons la leçon... Je n'entends pas te nourrir à ne rien faire.

— Je ne veux pas, répliqua Zozo avec un mélange de crainte et d'audace; j'ai mieux ne pas manger du tout... du tout... Je suis fatigué.

— Tais-toi, que je te dis ! Tu le surs peut-être un jour... Je voudrais donner la leçon à l'enfant, et il ne revient pas... Je gage qu'il sera endormi quelque part ! Quel propre à rien !... Du diable si je ne regrette pas les dix écus payés aux Bohémiens qui nous le vendirent quand il était encore tout petit !

— Chat ! chat, Jérôme; nous n'en pourrions rien tirer s'il n'a la certitude qu'il n'est pas notre fils, et je l'approuve d'avoir congédié ce maudit père qui lui montait la tête... Mais, voici Zozo qui rentre, et tu vas pouvoir le faire travailler.

En effet, on entendit un sifflement monotone, en même temps que le piétinement du vieux cheval, dans le sentier rocailleux qui conduisait à la carrière. Marion retourna à sa besogne, et bientôt Zozo parut, traînant par une corde la bête pousève. A la vue de Jérôme, il cessa de siffler et prit un air sournois, comme un écudier qui se trouve tout à coup face à face avec un maître détesté. Il lâcha la longe, et le cheval alla de lui-même reprendre possession de sa litière en feuilles sèches au fond de la grotte. Zozo ne dit rien à personne et s'assit.

On ne le laissa pas longtemps en paix.

— Ici petit drolé ! dit l'Hercule de sa voix avinée; voyons la leçon... Je n'entends pas te nourrir à ne rien faire.

— Je ne veux pas, répliqua Zozo avec un mélange de crainte et d'audace; j'ai mieux ne pas manger du tout... du tout... Je suis fatigué.

— Tais-toi, que je te dis ! Tu le surs peut-être un jour... Je voudrais donner la leçon à l'enfant, et il ne revient pas... Je gage qu'il sera endormi quelque part ! Quel propre à rien !... Du diable si je ne regrette pas les dix écus payés aux Bohémiens qui nous le vendirent quand il était encore tout petit !

— Chat ! chat, Jérôme; nous n'en pourrions rien tirer s'il n'a la certitude qu'il n'est pas notre fils, et je l'approuve d'avoir congédié ce maudit père qui lui montait la tête... Mais, voici Zozo qui rentre, et tu vas pouvoir le faire travailler.

En effet, on entendit un sifflement monotone, en même temps que le piétinement du vieux cheval, dans le sentier rocailleux qui conduisait à la carrière. Marion retourna à sa besogne, et bientôt Zozo parut, traînant par une corde la bête pousève. A la vue de Jérôme, il cessa de siffler et prit un air sournois, comme un écudier qui se trouve tout à coup face à face avec un maître détesté. Il lâcha la longe, et le cheval alla de lui-même reprendre possession de sa litière en feuilles sèches au fond de la grotte. Zozo ne dit rien à personne et s'assit.

On ne le laissa pas longtemps en paix.

— Ici petit drolé ! dit l'Hercule de sa voix avinée; voyons la leçon... Je n'entends pas te nourrir à ne rien faire.

— Je ne veux pas, répliqua Zozo avec un mélange de crainte et d'audace; j'ai mieux ne pas manger du tout... du tout... Je suis fatigué.

des raisons alléguées, il a été arrêté, séance tenante.

La Police de Tourcoing a arrêté, hier soir à 8 heures et demi, au sortir de son travail, un ouvrier nommé Pierre B..., lequel emportait un morceau du tissu qu'il était en train de faire.

Le vol a eu lieu dans la fabrique Bayart-Parent. Il est peu important, mais ce n'en est pas moins un vol. C'est grâce à la surveillance active du contre-maître que la découverte a eu lieu.

Julien Verzelle est domestique à Mouveaux. Hier il était en état d'ivresse aussi à Mouveaux. Ce qui a fait que le Garde-Champêtre de cette localité est venu droit à lui, faire flamboyer à ses yeux, la loi du 23 janvier 1873. Julien, qui n'a pas l'ivresse calme, a envoyé promener la loi et battu son représentant.

Alors, il a été remis entre les mains des gendarmes, en partance pour les prisons de Lille.

Mouvement de la condition publique de Tourcoing pendant le mois novembre 1878

6.216 colts laines peignées	707.249 k ⁶⁷ 100
419 » » filées	72.120 70
142 » blouses	32.779 300
67 » cotons	65.758 700
Poids total.	857.907 k ⁶⁷ 800

Mouvement du mois correspondant de l'année précédente

5.676 colts laines peignées	642.868 k ⁶⁷ 300
801 » » filées	73.456 100
141 » blouses	12.905 700
813 » cotons	81.048 263
Poids total.	809.978 k ⁶⁷ 663

Différence en plus du mois de novembre 1878.

47.929 k ⁶⁷ 137.

Éphémérides Roubaisiennes

5 DÉCEMBRE 1724. — Le roi, en son conseil, permit au magistrat de Roubaix de continuer pendant trois années consécutives, à partir du 1er janvier 1725, la levée et perception des droits d'octroi déjà prorogés par des arrêtés du conseil; pour les deniers provenant de cette perception être employés sans aucun divertissement à l'acquisition de des sommes empruntées pour l'achèvement de la chaussée de Roubaix à celle de Tourcoing à Lille par Mouveaux.

TH' LEURIDAN.

Éphémérides Tourquennoises

4 décembre 1827. — Funérailles de P. Fidéle, mort le 2 décembre. Ces funérailles furent très-solennelles; la réputation de bonté et de sainteté du vénérable ecclésiastique y amena un concours immense de peuple.

Le corps du P. Fidéle fut déposé dans une chapelle située près du Calvaire de Tourcoing. Il reposa là, avec le doyen Libersart et l'abbé Caulliez, jusqu'au 4 mars 1876, (voir éphéméride 8 novembre). A cette dernière époque, le Calvaire fut abattu par force place à une promenade publique; il n'en resta plus aujourd'hui que la croix seule debout, au milieu de la promenade.

On gravit l'inscription suivante sur le tombeau du P. Fidéle :

« Ici repose le corps du R. P. Fidéle Delapelle, ancien gardien du couvent des Capucins, à Valenciennes, décédé au couvent de l'Hôtel de Tourcoing. Dans le cloître, dans l'exil, dans le monde, il ent toutes les vertus du chrétien, du prêtre, du religieux. Il emporta dans la tombe l'estime et la vénération de tous ceux qui le connurent. Né le 12 juillet 1746, il termina sa belle carrière le 2 décembre 1827, suivant de près en ce lieu, le vertueux ami (M. Libersart) dont il avait précédé la mort. Que Dieu soit sa récompense. »

Nous avons parlé souvent du P. Fidéle, dans nos éphémérides; nous n'avons donc plus aucun détail biographique, à consigner ici. (Se reporter à l'éphéméride du 12 juillet.) G. B.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 1er décembre.

Malvina Filpot, rue du Château, 16 — Eugène Quinière, aux 3 Ponts, 263. — Bernard

Sans s'émouvoir, l'Hercule avait étendu sur le sol raboteux un petit tapis rapiécé.

— Pas de simagrées, reprit-il, viens ici... Nous allons essayer encore le grand écart !

De tous les exercices de l'apprenti saltimbanque, celui-là était le plus difficile, le plus douloureux.

— Non, non, pas le grand écart ! dit le malheureux enfant en se levant avec vivacité; je ferai le saut périlleux ou je marcherai sur les mains... Mais l'autre tour est trop fort pour moi !

— Ah çà, tonnerre ! tu te fiches de moi ? s'écria le saltimbanque.

Et il courut sur l'éleve récalcitrant. Mais si Zozo était rebelle aux exercices de sa profession, il ne manquait pas d'une certaine agilité. En voyant son soi-disant père se mettre en mouvement, il s'élança hors de la carrière et, en quelques bonds, fut à vingt pas de Jérôme.

Celui-ci voulut le suivre et s'aperçut aussitôt qu'il n'était pas solide sur ses jambes; d'ailleurs, le terrain était en pente et tout encombré de roches. Sentant que la tête lui tournait, il s'arrêta prudemment et cria avec un accent d'indulgence :

— Bah ! reviens... Je ne te battrai pas, je te le promets.

— Reviens; ajouta la Belle Américaine, en montrant le flacon aux trois quarts vide; tu auras ta part... s'il en reste.

Zozo le Disloqué semblait avoir mé-

Jeansen, rue de Sébastopol, cour Delise, 3 — Jeanne Woînet, rue du Fort, 98. — Elisabeth Sollers, rue des Angles, 17. — Estelle Herbaux, rue St-Louis, cour Lebrun, 10. — Berthe Deligny, rue des Angles, maison Lampe. — Blanche Verailles, rue du Fontenoy, 80. — Marie Ingele, rue Bernard, cour Desbonnet. — Marie Dupont, rue des Longues-Haies, cour Pauchant, 9. — Jean-Baptiste Heils, rue St-Maurice, cour Vraune. — Marie Demulier, rue du Pile. — César Leclercq, rue Wat, 4. — Edoardo Vanheutervyn, rue Decresse, 90. — Eloy Leclercq, rue de Blanchemaille, cour Deffaux. — Henri Weisau, rue de France, 25. — Léontine Vermeulen, rue des Jardins. — Jean-Baptiste Bous, rue d'Alma, fort Fréas, 32. — Marc-ceau Petit, rue d'Alma, rue du moulin rouge. — Georges Passébec, rue de Naples, maison Lemaire. — Joséphine Dubus, au Pile grande cité, 51. — Guillaume Kasterier, rue St-Jean, 24. — Gaston Egé, rue St-Élisabeth. — Jules Vanoverbek, rue des Longues-Haies, cour Desreumaux, 6.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 1er décembre. — Corinne Dejardet, 4 ans, rue de Lannoy.

Du 3 décembre. — Jean-Baptiste D'Helemmer, 72 ans, rue de Tourcoing, 78. — Auguste Carpeau, 67 ans, rue de Soubise, 50. — Amélie Out, 29 ans, Tisserand, Herd Doyennin, rue des Châtaux, 1 jour, rue des Angles. — Blanche Moulart, 3 mois, rue du Pile. — Aimée Lagache, 94 ans, propriétaire, rue de Lannoy, 76.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 4 décembre. — Paul Debuchy, Epiphanie. — Henri Lejeune, rue de Soubise, 50. — Victor Yandepute, Marière. — Herd Doyennin, rue des Châtaux. — Alice Lenoir, Grande Elace. — Julien Piller, Sentier de Roubaix. — Clotilde Souvereyn, Grand Palais.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 5 décembre. — Marguerite Ledoux, 1 an 4 mois, rue des Ursulines.

CONVOIS FUNÈRES & OBIT

LES amis et connaissances de la famille TIBERGHIEN-DELEPIERRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Henri TIBERGHIEN-DELEPIERRE, âgé de 83 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le vendredi 6 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Boulevard de Strasbourg, (propriété Adens).

LES amis et connaissances de la famille ADENS-DUMORTIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur François-Henri ADENS-DUMORTIER, âgé de 59 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le vendredi 6 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, Boulevard de Strasbourg, (propriété Adens).

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DURIEU, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DURIEU, décédé à Roubaix, le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Perrot, 87.

LES amis et connaissances de la famille DUBREUIL, n'ayant pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DUBREUIL, décédé le 5 décembre 1878, à l'âge de 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 7 décembre 1878, à 9